



PARIS

info seniors

• ACTUALITÉS
Nouveau Paris solidaire

• CULTURE & LOISIRS
Les expos de l'hiver

• VIVRE ENSEMBLE
La rando à Paris

• DOSSIER

Grand Paris bienvenue en métropole

• sommaire

• ACTUALITÉS | 2 > 3

• CULTURE & LOISIRS | 4 > 5

• DOSSIER | 6 > 9 Bienvenue en métropole

• VIVRE ENSEMBLE | 10 > 11

La rando à Paris | Grands prix de l'innovation

Ville de Paris 2015 | Mille cœurs pour un regard

AGENDA

→ 7 février
19^e Carnaval de Paris
sur le thème « Le Monde
fantastique aquatique »,
départ Place Gambetta
(20^e) à 13 h
www.carnaval-paris.org

→ 8 février
Nouvel an chinois
(année du singe)

→ Du 7 au 10 avril
Salon des seniors 2016
Porte de Versailles (15^e)
www.salondesseniors.com

VIDÉOS

Le Centre d'action
sociale de la Ville
de Paris vous propose
des films
à découvrir sur Paris.fr

Actuellement :
• La technologie
du bien-être (thérapies
non-médicamenteuses)
en maison de retraite



Un déménagement en douceur

Les 1^{er} et 2 décembre, l'établissement d'hébergement pour personnes âgées (Ehpad) Alice Prin, installé dans le nouveau quartier Broussais (Paris 14^e), accueillait ses premiers résidents,

venus de l'ex-Ehpad le Cèdre Bleu à Sarcelles (95).



Accueil des premiers résidents,
le 1^{er} décembre 2015

LE DÉMÉNAGEMENT, préparé de longue date, s'est déroulé sous les meilleurs auspices, comme le confirme Aurélie Duport, psychologue des résidents « Il était important d'accompagner les personnes âgées, elles ont besoin de visages familiers. Il faudra du temps pour que chacun trouve ses

marques, nous y serons attentifs. » Côté soignants, toutes les précautions ont été prises pour assurer le suivi médical et la continuité des traitements, comme l'explique Chimène Phobert, infirmière : « Notre rôle était de préparer les postes de soins, les médicaments, le chariot d'urgence, de faire en sorte que tout soit prêt. » La directrice, Caroline Paignon, a salué les efforts de l'équipe pour assurer le meilleur accueil possible : « Tout le monde s'est mobilisé. C'est une belle journée et je suis très satisfaite des conditions de l'ouverture. »

Une résidence moderne au cœur d'un nouveau quartier

Bâtie en lieu et place d'une aile de l'ancien hôpital Broussais (dont certaines parties ont été conservées), la maison de retraite allie classicisme et modernité dans un écrin au confort optimal, disposant de 112 chambres individuelles sur deux niveaux. Pas moins de 90 membres du personnel, professionnels du secteur médico-social, assurent les soins et l'accompagnement des pensionnaires. Un jardin paysager, avec sa volière et son bassin, ainsi qu'un patio lumineux agrémentent les parties extérieures, également très agréables. L'ouverture de cet Ehpad s'inscrit dans la politique globale de réhabilitation du quartier Broussais qui vise à ouvrir le secteur sur la ville, grâce à un projet basé sur une mixité sociale, fonctionnelle et générationnelle.

Vaccination contre la grippe : il est encore temps !

SI VOUS NE L'AVEZ PAS DÉJÀ FAIT, il est encore possible de vous faire vacciner contre la grippe pour la saison 2015-2016. Ce geste simple est toujours vivement conseillé pour les publics à risques, dont les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes souffrant de maladies cardiaques ou respiratoires. Pour ces catégories fragilisées face au virus, l'assurance maladie délivre des bons de vaccination. L'acte médical, pratiqué par un médecin ou un infirmier, est alors pris en charge à 100 %. À Paris, plusieurs centres de vaccination vous accueillent tout au long de la période hivernale. Si vous êtes concerné(e), n'hésitez plus, la vaccination est encore pertinente jusqu'à la fin du mois de janvier.

+ Infos :

- pour savoir si vous pouvez bénéficier d'un bon de vaccination, rendez-vous sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F714
- pour connaître les lieux de vaccination à Paris, rendez-vous sur www.paris.fr/services-et-infos-pratiques/sante/prevention-et-depistage/se-faire-vacciner

Retraite complémentaire Agirc Arrco : que change l'accord du 30 octobre ?

LE 30 OCTOBRE DERNIER, les partenaires sociaux gestionnaires des régimes de retraite complémentaire Agirc et Arrco ont signé un accord national interprofessionnel associant actifs salariés, retraités et entreprises. Il vise à assurer la pérennité de la retraite complémentaire. Pour les retraités, deux points essentiels sont à retenir :

- ▶ le décalage de la date de revalorisation des pensions au 1^{er} novembre, dès 2016. Pour les années 2016, 2017 et 2018, les retraites complémentaires seront revalorisées selon l'indice des prix à la consommation, moins 1 point, sans que leur montant puisse être inférieur à celui de l'année précédente.
- ▶ la création d'un dispositif de retraite à la carte, encourageant la poursuite d'activité, pour les futurs retraités (personnes nées à partir de 1957 qui liquideront leurs droits à la retraite complémentaire à compter du 1^{er} janvier 2019). Ce dispositif prend comme pivot les conditions d'acquisition du taux plein au régime de base. Celles-ci varient selon l'âge et la durée d'activité de chaque individu. Pour connaître vos droits, vous pouvez utiliser le simulateur sur le site d'Agirc et Arrco (voir ci-dessous), muni de votre estimation indicative globale (EIG), délivrée à l'âge de 55 ans.

+ Infos : pour en savoir plus, rendez-vous sur www.agirc-arrco.fr

Complémentaire santé : faites-vous aider !

L'ASSURANCE MALADIE propose deux aides pour accéder à une complémentaire santé ou en financer les cotisations. La couverture maladie universelle complémentaire ou CMUC tout d'abord, qui permet une prise en charge des soins à 100 %, sans avance de frais, ainsi qu'un accès à des tarifs réduits sur vos factures d'énergie. Si vous souscrivez déjà à une complémentaire santé, vous pouvez vous tourner vers l'aide à la complémentaire santé ou ACS, qui permet la prise en charge d'une partie de votre cotisation, à condition que votre complémentaire apparaisse dans une liste de contrats sélectionnés. Cette aide vous permet de bénéficier de tarifs sans dépassement d'honoraires, de ne pas avancer les frais pour les dépenses prises en charge par l'Assurance maladie et l'organisme complémentaire, d'être exonéré de la participation forfaitaire et des franchises et d'accéder à des tarifs réduits sur vos factures de gaz et d'électricité. Pour bénéficier de ces deux prestations, vous devez remplir les conditions suivantes : résider en France depuis plus de trois mois, être en situation régulière et avoir des revenus annuels qui ne dépassent pas une certaine limite.

+ Infos : Pour connaître les conditions d'accès à ces aides et instruire vos demandes, rendez-vous sur www.ameli.fr

Nouveau Paris Solidaire : des horaires aménagés

LA VILLE DE PARIS réforme l'organisation de son action sociale pour améliorer le service rendu aux Parisiennes et aux Parisiens. Le Nouveau Paris Solidaire rassemblera, dans une même structure, les services du Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP), qui délivrent les aides municipales et les services sociaux polyvalents, qui assurent un accompagnement dans la durée.

Les démarches seront facilitées grâce à la mise en place d'un service social de proximité, géré par le CASVP. Pour l'utilisateur, cette



réforme offre une porte d'entrée unique, le Centre d'action sociale d'arrondissement, avec, en un même lieu, des réponses à toutes les questions sur les aides municipales et l'accompagnement social. L'objectif visé : moins de déplacement, une information complète et identique sur tout le territoire parisien et des

solutions adaptées. Dans le cadre de cette réforme, les horaires des services sociaux polyvalents seront harmonisés, avec une ouverture avancée d'une demi-heure, comme l'ont souhaité les Parisiens. En 2016, tous les services sociaux polyvalents ouvriront à 8 h 30 (à compter du 1^{er} janvier pour les 5^e, 12^e, 13^e et 18^e arrondissements ; à compter du 1^{er} juin pour les 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 6^e, 14^e, 15^e, 19^e et 20^e arrondissements).

La France et la Corée célèbrent une amitié de près de 130 ans !

LE 4 JUIN 1886, la France et la Corée signaient un traité d'amitié, de commerce et de navigation, établissant les relations diplomatiques entre les deux pays. Depuis, malgré les soubresauts de l'histoire, les deux nations entretiennent des relations culturelles et commerciales étroites. Après des décennies de domination japonaise et une scission idéologique douloureuse avec sa voisine du Nord, la Corée du Sud ou République de Corée s'affirme comme une puissance régionale d'envergure. Elle est la quatrième partenaire commerciale de la France en Asie.

Une année en partage

Pour ces 130 ans de collaboration, le président français, François Hollande et son homologue, la présidente Park Geun-hye, ont souhaité un événement exceptionnel : l'Année France-Corée 2015-2016. Elle se déroulera en deux temps, avec une année de la Corée en France, qui a débuté en septembre 2015 et s'achèvera en août 2016 et une année de la France en Corée, de mars à décembre 2016. À cette occasion, des événements culturels et des manifestations dans les espaces publics seront organisés. Tous les domaines seront abordés, des arts aux sciences, en passant par le sport. Sur le plan économique, cette période permettra de valoriser les relations commerciales et de distinguer les savoir-faire de chacun.



+ Infos : www.institutfrancais.com/fr/saisons/coree

• EXPOSITIONS •

Pour cette exposition, des invitations au nom de la maire de Paris sont à retirer, en fonction des places disponibles, au service loisirs du Centre d'action sociale de votre arrondissement.

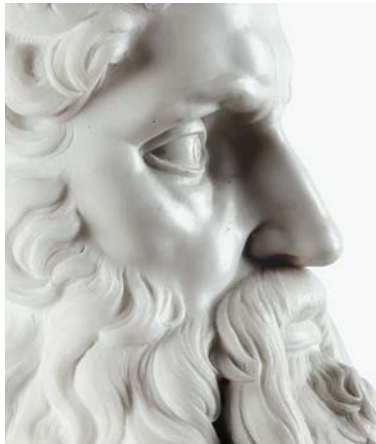
Moïse, figures d'un prophète

• jusqu'au 21 février

Moïse, personnage biblique légendaire, aux miracles extraordinaires, est largement entré dans la culture populaire païenne, jusqu'à devenir une icône hollywoodienne, notamment interprété par Charlton Heston dans le film *Les Dix Commandements*, sorti en 1956. C'est ce phénomène remarquable, l'omniprésence du prophète dans la culture occidentale depuis l'Antiquité, qu'explore cette exposition, à travers 150 documents en tout genre (peintures, dessins, gravures, sculptures, objets d'arts, extraits de films, livres). On y découvre comment Moïse est devenu le prophète le plus représenté de l'histoire avec Jésus, considéré par les Chrétiens de l'Europe moderne comme une préfiguration du Christ. Plus surprenant encore, au XX^e siècle, Moïse est également un compagnon de route des luttes d'émancipation des Juifs et des communautés noires américaines. Dans les années 1950, ces deux groupes convergent dans leurs combats respectifs autour de celui qui sortit son peuple de l'esclavage.

14 octobre 2015 — 21 février 2016 13, rue du Temple 75003 Paris mahj.org

Moïse figures d'un prophète



MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE DU JUDAISME

Le Marais en héritage

50 ans de sauvegarde depuis la loi Malraux

• jusqu'au 28 février

Le Marais, quartier mythique de la capitale, fait l'objet d'une attention toute particulière depuis la loi Malraux du 4 août 1962, qui a permis la revalorisation de plusieurs zones historiques de la ville. Ces 126 hectares sont le lieu de vie de communautés diverses, qui se partagent ce territoire, à cheval entre le 3^e et le 4^e arrondissements. Une communauté juive ashkénaze y côtoie une communauté chinoise, originaire de Wenzhou, mais aussi des commerçants spécialisés dans l'horlogerie, autour du square du temple. C'est cette diversité que des personnalités issues de divers horizons n'ont eu de cesse de défendre et d'entretenir. À travers l'œil de ces amoureux du Marais et une vaste collection, faisant appel à des photographes, des réalisateurs et autres créateurs, l'exposition donne à voir tout le potentiel de ce quartier aux visiteurs et les invite à découvrir son exceptionnelle richesse.

• MUSÉE CARNAVALET

16 rue Francs-Bourgeois • Paris, 3^e

Ouvert tous les jours sauf le lundi, de 10 h à 18 h

+ Infos : www.carnavalet.paris.fr/fr/accueil



• MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DU JUDAISME

Hôtel de Saint-Aignan — 71 rue du Temple • Paris, 3^e

Exposition accessible lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 11 h à 18 h le mercredi, de 11 h à 21 h et le dimanche, de 10 h à 19 h

+ Infos : www.mahj.org/fr/index.php

Warhol Unlimited

• jusqu'au 7 février

Andy Warhol (1928-1987), ce simple nom suffit souvent à déclencher d'ininterminables polémiques. Artiste visionnaire pour certains, escroc magnifique pour d'autres, il n'en finit pas de diviser les milieux artistiques. Ses œuvres, elles, sont toujours là. Le musée d'art moderne de Paris présente pour la première fois en Europe la totalité des *Shadows*, 102 toiles sérigraphiées en 17 couleurs s'étendant sur 130 mètres. L'occasion de découvrir ou de redécouvrir l'anticonformisme du Roi du Pop Art et sa façon toute personnelle de concevoir ses expositions, par des mises en scène toujours controversées. Ses travaux les plus illustres, comme *Electric Chairs* (1964-1971), *Flowers* (1964-1965) ou encore *Self Portraits* (1966-1967, 1981), seront évidemment présentés, dans une atmosphère toute warholienne, sans aucune règle ni limite. Voilà qui ne devrait pas manquer de relancer le sempiternel débat : Warhol, art ou business ?

• MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS

11 Avenue du Président Wilson • Paris, 16^e

Ouvert tous les jours sauf le lundi, de 10 h à 18 h et jusqu'à 22 h le jeudi

+ Infos : www.mam.paris.fr/fr



Galas de début d'année

Comme chaque année, le Centre d'action sociale de la Ville de Paris organise ses traditionnels galas, offerts aux seniors par la mairie de Paris, en janvier et février. Les spectacles ont lieu dans de grandes salles parisiennes (Folies Bergère, La Cigale, Salle Gaveau...) ou dans les salles des fêtes des mairies d'arrondissement. L'édition 2016 sera consacrée aux années 1960, avec

la comédie musicale *Surprise Partie*, interprétée par une troupe de dix artistes qui revisitent les grands standards de l'époque.

Renseignements et retrait de vos invitations auprès de votre Centre d'action sociale d'arrondissement.

• CINÉMA • On a vu, on a aimé

Snoopy et les peanuts

un film de Steve Martino • en salles le 23 décembre

DANS SON QUARTIER, Charlie Brown est un peu l'anti-héros par excellence, celui qui rate toujours tout ce qu'il entreprend. Bien qu'il soit entouré d'amis fidèles, le petit garçon a tendance à déprimer. Lassé par cette image qui lui colle à la peau, il décide de réussir enfin quelque chose, à l'occasion du concours de talent organisé par son école. Secrètement, il espère, par la même occasion, séduire la petite fille rousse, une nouvelle habitante qui s'est installée juste en face de chez lui et dont il est tombé immédiatement amoureux. Mais malgré l'aide de son compagnon de toujours, Snoopy, un beagle fou à l'imagination débordante, rien ne va se passer comme prévu... Pour son 65^e anniversaire, Snoopy s'offre la 3D, dernière coquetterie des héros d'antan. On retrouve avec plaisir ce drôle de canidé, créé par Charles M. Schulz en 1950 et son maître, Charlie Brown. Le scénario est soigné et les gags s'enchaînent. La bouffonnerie de Snoopy fait mouche, surtout quand ce dernier s'invente des vies parallèles et se mue en espion ou en pilote de la Grande Guerre, défiant le redoutable baron rouge, Manfred Von Richthofen. Succès planétaire dans les années 1960, le comic strip est aussi connu pour son univers, bien recomposé dans le film, sorte d'utopie infantile où les adultes sont absents. Les personnages secondaires qui participent de cette atmosphère sont très fouillés, à l'image de Schroeder, virtuose du piano jouet et fan absolu de Beethoven ou de Peppermint Patty, garçon manqué qui préfère le hockey à l'école. L'humour de Snoopy parle donc à toutes les générations, par l'intermédiaire d'enfants en prise avec des problèmes d'adultes. Au final, une comédie tendre et familiale, qui devrait ravir petits et grands !



La fille du patron

Un film d'Olivier Loustau

• en salles le 6 janvier

Vital, 40 ans est chef d'atelier dans une usine textile. À sa grande surprise, il est choisi par Alix, ergonome de 25 ans, pour une étude scientifique. La venue de l'étudiante éveille la curiosité des ouvriers et ses séances de travail avec Vital suscitent toute sorte de rumeurs. Mais bientôt les discussions vont

se porter sur un autre sujet brûlant : Alix ne serait pas tout à fait étrangère à l'usine et à sa direction... Vital de son côté s'éprend irrésistiblement de la jeune femme et voit tout son univers chamboulé, surtout lorsque le secret qui pèse sur la mystérieuse ergonome éclate au grand jour.

Olivier Loustau, acteur fétiche d'Abdellatif Kechiche, signe ici sa première réalisation avec un film social, sur fond de lutte des classes et d'amours impossibles.

Un sujet déjà maintes fois exploité au cinéma mais que l'auteur renouvelle avec talent et sans jamais glisser vers le pathos. La vie ouvrière y est notamment très bien restituée, dans sa dureté mais aussi et surtout dans sa normalité, avec ses moments de joie sincères et ses valeurs en partage : la camaraderie et l'entraide. Il s'agit aussi d'une histoire d'amour à la Roméo et Juliette, entre deux êtres que tout sépare : le milieu social, l'âge, la situation professionnelle. On retrouve avec plaisir Christa Theret dans le rôle d'Alix, devenue une actrice accomplie depuis ses premiers pas dans *LOL* avec Sophie Marceau en 2009, qui livre une prestation épatante, tout en retenue. Un premier film réussi donc et qui augure une jolie carrière de réalisateur pour Olivier Loustau.



Grand Paris bienvenue en métropole

« Les rochers dans le ciel » de Didier Marcel, Avenue de France, Paris 13^e
(© Marc Verhille / Mairie de Paris)

Le Grand Paris est une idée ancienne, dont les prémices remonteraient à Napoléon III. La vaste entreprise qui vise à transformer l'agglomération parisienne en métropole mondiale est pourtant devenue une réalité ce 1^{er} janvier, avec la naissance officielle de la Métropole du Grand Paris qui sera sa structure de gouvernance. L'occasion pour la rédaction de revenir en détails sur ses principaux projets et leurs conséquences, présentes ou à venir, sur la vie des Franciliens.

La Métropole du Grand Paris, c'est :



814 km²,
soit sept fois la surface
de Paris



4,1 M
d'emplois



46,8 M
de visiteurs par an :
1^{re} destination mondiale



38 M de m²
de surface : 1^{er} parc
européen de bureaux

Métropole du Grand Paris : c'est parti !

Le 1^{er} janvier, les Franciliens se sont réveillés au sein de la métropole du Grand Paris (MGP). Cet établissement public de coopération intercommunale (EPCI) regroupe la Ville de Paris, les trois départements de la petite couronne (92, 93, 94), ainsi que sept communes de la grande couronne (77, 78, 91, 95). Pendant politique du Grand Paris, la MGP contribue à faire entrer son territoire dans l'ère du XXI^e siècle, celui des métropoles mondiales.

LA **CAPITALE** a intégré très officiellement le club des « métropoles de rang mondial », à côté de villes aussi attractives que Tokyo, Londres et New-York. Une étape décisive dans l'avancée du Grand Paris, lancé en 2007, qui répond à deux projets de loi successifs : la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014, qui contient la création de la MGP et la loi portant la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRE), promulguée le 7 août 2015. À terme, ce sont sept millions de citoyens qui vivront sur les territoires de la MGP, au sein de ses 130 communes.

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS MISSION DE PRÉFIGURATION

Une gouvernance démocratique

Les communes de la MGP sont représentées directement au sein du conseil de la Métropole, composé de 209 élus avec au minimum un représentant par commune. La MGP compte douze territoires (d'au moins 300 000 habitants) dont celui de la Ville de Paris. Chacun d'entre eux aura son propre conseil de territoire (où les communes seront également présentes) composé de 72 à 92 membres. La MGP détient quatre compétences propres : la politique locale de l'habitat, l'aménagement de l'espace métropolitain, la protection et la mise en valeur de l'environnement et la politique du cadre de vie et, enfin, le développement et l'aménagement économique, social et culturel. L'instauration de la MGP se fera progressivement et aboutira à une élection du conseil métropolitain au suffrage universel direct, selon le calendrier ci-contre.



Axe historique depuis la dalle de la Défense vers l'Arc de Triomphe (© Apur — David Boureau)

Déploiement de la MGP

- **2017 : transfert des compétences de planification aménagement et logement à la MGP au 1^{er} janvier**
- **2018 : transfert des compétences exercées par les communes à la métropole (aménagement, environnement et habitat)**
- **2020 : élection du conseil métropolitain au suffrage universel direct**

Éco-quartier Clichy-
Batignolles, Paris 17^e
(© Marc Verhille /
Mairie de Paris)



« Un nouvel espace de réflexion et de décision »

La mission de préfiguration de la Métropole du Grand Paris a développé son projet en lien avec les élus locaux et les acteurs du département. Son directeur, François Lucas, nous explique les grands objectifs de la future Métropole, ses compétences et ses points forts.



François Lucas, directeur
de la mission de préfiguration
de la Métropole du Grand Paris

La Métropole du Grand Paris (MGP) a vu officiellement le jour le 1^{er} janvier 2016. Quels changements vont intervenir dans la vie des Franciliens et dans la gouvernance du territoire ?

La MGP est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui regroupe Paris et 130 communes autour, soit 7 M d'habitants. Elle exerce des compétences en matière de protection de l'environnement et de développement économique et elle aura des compétences, en 2017, en matière d'aménagement et d'habitat. Les communes sont désormais regroupées en territoires, allant de 300 000

à 700 000 habitants, qui exercent des compétences en lieu et place des communes, comme la gestion de l'eau, l'assainissement, la gestion des déchets, l'urbanisme, la politique de la ville... Paris garde son statut particulier, la ville constitue un territoire à elle seule. Cette nouvelle organisation territoriale à deux niveaux (MGP et territoires) fonctionne dans une logique de complémentarité et de subsidiarité. Elle devrait s'imposer à tous comme un nouvel espace de réflexion et de décision.

Quels sont les principaux atouts de cette Métropole par rapport aux grandes « concurrentes » que sont Londres, Tokyo ou New-York ?

Elle dispose d'un réseau d'infrastructures de transports très dense et efficient. Elle est la mieux desservie d'Europe par le train et est reliée à la mer par la Seine (le Port de Paris est le deuxième port fluvial d'Europe et occupe la première place mondiale des ports touristiques). Elle est reliée au premier aéroport d'Europe continentale pour les voyageurs et le fret, Roissy Charles de Gaulle. C'est également le premier pôle scientifique et technologique d'Europe, avec plus de 500 000 étudiants et 150 000 emplois dans les secteurs de la recherche et du développement. Paris rayonne sur le plan culturel et créatif. C'est une référence mondiale pour le marché de l'art, le cinéma, la gastronomie, la mode et le design. Sa richesse patrimoniale et culturelle en fait la première destination touristique mondiale.

L'année 2015 a été l'occasion d'une grande consultation citoyenne sur la MGP qui a révélé une certaine méconnaissance de l'institution. Dans les mois à venir, la MGP fera-t-elle l'objet d'une campagne de communication d'envergure auprès des Franciliens ?

En effet, plus d'une vingtaine de débats citoyens se sont tenus à l'initiative des maires de mai à juillet 2015 à Paris et jusqu'en grande couronne, invitant les habitants à réfléchir et à faire des propositions sur ce que sera et fera la future MGP. Une dynamique est donc bien engagée et devrait se poursuivre dans les mois à venir. Il appartient à l'exécutif, en lien avec les territoires et les communes de la MGP, d'engager une campagne de communication pour faire connaître au plus grand nombre cette nouvelle gouvernance, ses compétences et son fonctionnement, et associer les habitants au projet métropolitain. Une forte mobilisation des citoyens contribuera véritablement à sa réussite.

Le Grand Paris, c'est aussi...

Outre la Métropole du Grand Paris, le Grand Paris se compose d'autres institutions essentielles.

Certaines sont dédiées à la stratégie et à la réflexion sur les formes de développement du projet, d'autres, plus opérationnelles, se sont vues confier une mission en particulier. Tour d'horizon.

La société du Grand Paris et le Grand Paris Express



La société du Grand Paris (SGP) est un établissement public à caractère industriel et commercial, créé par la loi du 3 juin 2010 relative au Grand Paris. La SGP a pour vocation

de concevoir et de réaliser le réseau de transport public du Grand Paris appelé Grand Paris Express. Un défi immense ! Voyez plutôt : 8,5 millions de voyageurs quotidiens en Île-de-France, 40 % du trafic national et une augmentation de fréquentation de 21 % sur les dix dernières années. Le réseau francilien est déjà l'un des plus denses au monde et son expansion réclame une extension et une modernisation d'envergure. Ce projet exceptionnel aboutira, d'ici 2030, à la construction de 200 km de métro supplémentaires et de 68 nouvelles gares. Il débouchera sur la création de 15 000 à 20 000 emplois directs et permettra à 90 % des Franciliens de vivre à moins de deux kilomètres d'une gare.



Place Farhat Hached, Avenue de France, Paris 13^e (© Jean-Baptiste Gurliat / Mairie de Paris)

Atelier International du Grand Paris

Groupement d'intérêt public fondé en février 2010, l'Atelier International du Grand Paris (AIGP) met en œuvre



des actions de recherche, de développement, d'animation et de diffusion liées aux enjeux du Grand Paris. Sa gouvernance associée à parité l'État (ministère de la Culture et de la Communication, ministère du Logement et de l'Égalité des Territoires, Préfectures de Paris et d'Île-de-France) et les collectivités territoriales (Ville de Paris, Région Île-de-France, syndicat Paris Métropole et Association des maires d'Île-de-France). Sorte de « boîte à idées » du Grand Paris, l'atelier s'appuie notamment sur son conseil scientifique, composé de 14 équipes dirigées par des architectes et des urbanistes, pour constituer son programme d'action. Le conseil rassemble autour de l'AIGP, l'Atelier parisien d'urbanisme, l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région Île-de-France, la Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement et des représentants du Conseil d'administration.



Quartier de la Défense (© R. Roger / IAU Île-de-France)



© Marc Verhille / Mairie de Paris

LA RANDO À PARIS Un sport mais pas trop !

Daniel Ramey parle comme un passionné : beaucoup et avec conviction ! Ce marcheur de toujours est le président du comité départemental de la randonnée de Paris, association affiliée à la fédération française de randonnée pédestre, créée en 1947 avec deux missions principales : « Baliser les itinéraires et faire marcher tous ceux qui le veulent ! »

ON A BIEN DIT « marcher » et non « se déplacer », parce qu'il s'agit d'un sport avant tout : « Nos adhérents ont des licences et nous sommes assujettis à la loi sur le sport. On a notre directeur technique national et nos propres conseillers techniques. On compte 220 000 licenciés en France, 28 000 en Île-de-France et 3 500 à Paris, répartis dans 40 clubs. » La randonnée est donc une pratique sportive à part entière mais un peu particulière tout de même, dans la mesure où la compétition ne fait pas vraiment partie de ses valeurs fondamentales : « Nos médailles, elles sont en chocolat et on les mange ! » plaisante le président. Les ambitions du comité parisien, comme de sa fédération, sont avant tout sociales : favoriser une pratique conviviale, bénéfique pour la santé et qui, en région parisienne, peut aussi avoir des vertus culturelles non négligeables.



Daniel Ramey, président de FFRandonnée Paris, devant le siège de l'association, (Paris, 13^e)

Panamée : marcher au rythme de la grande et des petites histoires



C'est d'ailleurs l'objet des « panamées », randonnées mensuelles gratuites et ouvertes à tous dans Paris, le premier jeudi du mois, entre 19 h et 22 h : « C'est une idée que nous avons eu il y a dix ans. Nous voulions réhabiliter la randonnée en ville. Nous avons formé des « randopanameurs » qui font partager leur savoir sur la capitale, à travers des randonnées qui se composent de trois points explicatifs et lors desquelles les marcheurs apprennent des choses tout en cheminant. » Alors bien sûr, les « randopanameurs » ne sont pas des guides comme le rappelle modestement Daniel Ramey mais ces bénévoles accomplissent un travail remarquable pour proposer une nouvelle thématique chaque mois et un parcours inédit : « Les possibilités sont inépuisables pour une ville comme Paris. On peut faire une randonnée sur le thème du logement social, du jazz, des années folles... Il n'y a pas de limites ! » L'avantage de la randonnée dans Paris c'est qu'elle s'adapte aussi à toute sorte de marcheurs, les routards confirmés comme les flâneurs du dimanche, qui peuvent compter sur le réseau de transports en commun pour s'échapper en douce si la fatigue se fait sentir : « La panamée dure trois heures et s'étend sur un peu plus de sept kilomètres. Mais si on se sent un peu dépassé, rien n'empêche de sauter dans un bus ou un métro, c'est l'avantage de Paris ! »

+ Infos : www.rando-paris.org et www.ffrandonnee.fr

Grands prix de l'innovation de la Ville de Paris 2015

Le 3 décembre dernier se tenait la 14^e édition des Grands prix de l'innovation de la Ville de Paris, à la cité de la Mode et du Design (13^e arr.). Jean-Louis Missika, adjoint à la maire chargé de l'urbanisme, du développement économique et de l'attractivité de la Ville de Paris, a salué des idées inventives et de plus en plus développées ces dernières années, signe d'un avenir prometteur pour l'entrepreneuriat lié aux nouvelles technologies. À noter, parmi les 33 finalistes, la présence de la start-up Dynseo, qui a conçu une application de jeux pour seniors sur tablette, destinés à entretenir la mémoire.



© Elsa Sidawy / Paris&Co

PALMARÈS 2015

Catégorie Services aux entreprises

Cuby, avec son service de mise en colis et de livraison d'objets pour les professionnels

Catégorie Santé

Damae Medical, avec son dispositif de détection et d'analyse des grains de beauté en profondeur

Catégorie Eco-innovations

Glowee et son système d'éclairage urbain grâce à la mer, qui repose sur la bioluminescence, l'émission de lumière par un organisme vivant

Catégorie Innovations Sociales

1001Pact, pour sa plateforme de crowdfunding pour les entreprises de l'économie sociale et solidaire

Catégorie Services aux particuliers

Deliver.ee, grâce à son service de livraison en ville et par coursier

Catégorie Technologies numériques

Drust et son petit boîtier connecté, placé dans une voiture pour donner des conseils sur l'écoconduite

Catégorie Industries culturelles et créatives

Wakatoon, avec une application qui transforme les coloriages des enfants en dessins animés

Mille chœurs pour un regard : 20 ans d'action pour la recherche en ophtalmologie

Mille chœurs pour un regard fêtera ses 20 ans (1996-2016) au printemps prochain. Cette manifestation placée sous le haut patronage des ministres de la Culture, de la Santé et de l'Éducation réunit des chorales qui donnent des centaines de concerts à travers toute la France, au profit de la recherche médicale en ophtalmologie, financée par l'association Retina France. Les fonds récoltés sont engagés dans des bourses d'étude et permettent de faire connaître les maladies de la vue au grand public. Si vous faites partie d'une chorale, n'hésitez pas à vous inscrire d'ici la fin janvier. Vous pourrez alors vous produire entre le 1^{er} mars et le 31 mai 2016, à l'occasion de cet événement exceptionnel. Retina France fournit l'ensemble des supports de communication nécessaire à la manifestation (partitions, affiches, programmes, tracts, billets...) et prend en charge les droits Sacem, avec le concours de son partenaire Retina Implant. Les festivités se dérouleront sur trois jours, les 18, 19 et 20 mars 2016 et près de 2 000 chorales devraient y prendre part. Le chanteur Xavier Mérand sera le parrain de cette 20^e édition. Sa chanson, au thème prédestiné, *La chanson du bigleux*, sera le fil rouge de ces trois journées consacrées à la recherche.

+ Infos : pour plus de renseignements et pour vous inscrire, rendez-vous sur www.retina.fr



Le Centre d'action sociale
de la Ville de Paris
vous souhaite
une heureuse année
2016

*Contre l'exclusion
cultivons **l'action***



PARIS INFO SENIORS • Trimestriel gratuit édité par le Centre d'action sociale de la Ville de Paris •

- 5, boulevard Diderot 75589 Paris Cedex 12 • Téléphone 01 44 67 16 07 • Fax 01 44 67 15 00 • Directrice de la publication : Florence Pouyol •
- Rédactrice en chef : Christine Delsol • Journaliste : Julien Pierre • Comité de rédaction : Christine Delsol, Shakti Serrulla, Julien Pierre
- Avec la participation de Loria Giao Pedras et Emmanuel Theret • Graphistes : S. Sauvêtre, C. Furiel — CASVP •
- ISSN 1620-4956 • Dépôt légal : à parution • Imprimé par ACI • Tirage : 22 200 exemplaires.
- Imprimé sur du papier provenant de forêts gérées durablement.

**TOUTE L'INFO
au 3975* et
sur PARIS.FR**

* Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur